

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECUREUIL ACTIONS MONDE

OPCVM de droit français

Code ISIN : FR0010069450 Part (C)

Société de gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (Groupe BPCE)

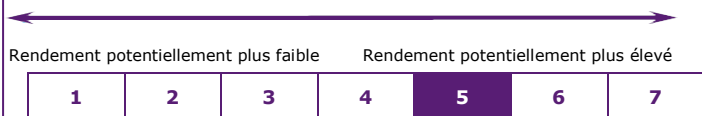
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître.
- L'OPCVM est un nourricier de l'OPCVM maître VEGA MONDE (part I-C). L'objectif de cet OPCVM est identique à celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif de l'OPCVM maître est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence de l'indice MSCI AC World DNR sur une durée de placement recommandée de 7 à 8 ans. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions des pays de l'OCDE et des pays émergents. Il est libellé en euro et inclus les dividendes nets réinvestis.
- L'OPCVM est investi dans son maître. La politique d'investissement du maître vise à mettre en oeuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, et répartie entre plusieurs classes d'actifs, pays et styles de gestion, sans nécessairement couvrir le risque de change. Cet OPCVM a pour classification AMF: Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM maître est exposé au minimum à 80% en actions des pays de l'OCDE et des pays émergents, jusqu'à 20% en produits obligataires et monétaires, et jusqu'à 10% en OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger mettant en oeuvre des stratégies de performance absolue. L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques : pays de l'OCDE, Asie et pays émergents (avec une exposition aux pays émergents limitée à 30%). L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme. L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 80% de l'actif net et ne dépassera pas 120% de l'actif net. Le portefeuille de l'OPCVM maître est essentiellement investi au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger. Ces OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger sous-jacents sont sélectionnés en fonction de critères financiers comme la performance ou des indicateurs de risque, et après une étude approfondie de la qualité de leur gestion. L'investissement dans des FIA ou Fonds d'investissement sera limité à 30% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (résultats nets et plus-values réalisées)
- Les demandes de rachat sont reçues tous les jours au plus tard à 09h00 et sont exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

évoluer dans le temps.

A risque plus faible A risque plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Les modalités de souscription et de rachat du maître sont détaillées dans la rubrique "Modalité de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	3,82%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

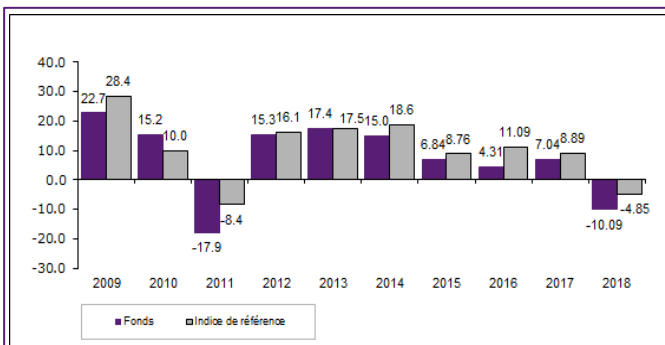
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.vega-im.com

PERFORMANCES PASSES



■ Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

■ Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le Fonds

■ **Année de création du Fonds** : 1985

■ **Devise** : Euro

A : Passage à un indice global MSCI World

B : Passage à une allocation globale comportant 50% d'actions de la zone et une part d'actions des pays émergents

C : Passage à un indice global MSCI World.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Dépositaire : CACEIS Bank

■ Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :

VEGA INVESTMENT MANAGERS – 115 rue Montmartre, CS 21818, 75080 Paris cedex 02

ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com

■ Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

■ La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet :

www.vega-im.com

■ La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréé en France et réglementée par l'AMF

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 septembre 2019.